

## FICHE D'INFORMATION : PEELINGS CHIMIQUES "SUPERFICIELS"

### Qu'est-ce qu'un peeling chimique ?

Un peeling chimique consiste à appliquer sur la peau un ou plusieurs principes actifs dont le but est de provoquer une exfoliation d'une ou plusieurs couches de la peau, créant ainsi une régénération de l'épiderme et une stimulation du derme (épaisseur et élasticité). Il permet de corriger le désordre pathologique ou esthétique initial. La profondeur du peeling sera déterminée par l'agent chimique et sa concentration : à chaque type de pathologie correspondra une profondeur optimale de traitement. Pour un peeling superficiel, on utilise de l'acide glycolique, de l'acide salicylique, de l'acide pyruvique combinés ou non à d'autres agents actifs, ou de l'acide trichloracétique à faibles concentrations. La première consultation déterminera le choix de l'indication et du peeling, vérifiera l'absence de contre-indications. Il faudra énumérer vos antécédents personnels chirurgicaux, médicaux et esthétiques. Un devis détaillé, un consentement éclairé et cette fiche d'information vous seront remis.

### Quelles sont les indications ?

La sélection de la bonne indication par le médecin est primordiale : un peeling superficiel est une bonne indication pour :

- Le coup d'éclat",
- La peau grasse épaisse à pores dilatés et la peau de fumeuse.

C'est un traitement complémentaire de l'acné, en particulier de l'acné micro kystique, des cicatrices d'acné excoriées et pigmentées.

- Les hyperpigmentations comme le masque de grossesse (melasma) ou autres peuvent en bénéficier, (dans ce cas, le peeling est souvent associé à un traitement dépigmentant complémentaire) ainsi que les premiers signes du vieillissement cutané liés au soleil (irrégularité du teint).
- Le but est un rafraîchissement cutané pour améliorer la texture, homogénéiser le teint et obtenir un éclat de la peau.

### Quelles sont les précautions à prendre en compte ?

- Grossesse, allaitement et allergie à l'un des actifs chimiques sont des contre-indications.
- Il en est de même s'il est impossible au patient de suivre les recommandations post traitement telle qu'une protection assidue contre le soleil, ou si attente irréaliste quant au résultat
- L'herpès récidivant nécessite un traitement préventif
- Certains peeling sont à éviter en cas de dermatose chronique comme le psoriasis, l'eczéma ou l'urticaire chronique : à discuter au cas par cas avec votre médecin

### **Le traitement à domicile avant et après le peeling est souhaitable**

Il permet de tester la tolérance de la peau au principe actif, de conditionner la peau à recevoir l'actif chimique, d'homogénéiser la surface cutanée pour l'obtention d'une efficacité optimale. Il évite les rebonds pigmentaires sur certains types de peau grâce aux cosmétiques dépigmentants.

### **Précautions avant un peeling :**

Dans la semaine précédant la séance de peeling éviter : épilation à la cire, gommage, grattage de la zone à traiter. L'arrêt d'un traitement local par vitamine A acide ou peroxyde de benzoyle (traitement de l'acné) est nécessaire au moins 48h avant.

### **Comment se déroule une séance au cabinet médical ?**

Un démaquillage soigneux est effectué avant la séance. Les cheveux sont protégés par un bandeau. Il vaut mieux enlever les bijoux et les piercings. Application d'une solution pré peeling : Elle consiste à appliquer un produit contenant de l'acide glycolique. La séance de peeling : Elle consiste à appliquer le produit à l'aide d'un pinceau, d'un coton tige, d'une compresse ou d'un doigt ganté. Une sensation de picotements, de démangeaison, d'échauffement apparaît en fonction de l'actif utilisé. En post peeling immédiat le produit est neutralisé à l'aide d'une solution ou d'une émulsion adaptée.

### **Quelles sont les suites ?**

La sensation de picotement peut persister les premières heures et un érythème (rougeurs) et parfois un œdème apparaissent en quelques heures. La desquamation (peau qui pèle) est variable, le plus souvent légère. Pour ce peeling superficiel, il n'y a pas d'éviction sociale. La reprise du traitement se fera dès la disparition de l'érythème et de la desquamation. En attendant des crèmes hydratantes et cicatrisantes sont préconisées. Une protection solaire par l'application de crèmes solaires d'indice SPF 50 + est indispensable à l'obtention d'un bon résultat.

### **Quelles sont les complications ?**

- Une sensation de picotement persistante.
- Un œdème, une rougeur, une desquamation ou exfoliation trop importante. Une épidermolyse (décollement de l'épiderme) qui se traduit par un blanchiment passager spécifique à l'acide glycolique.
- Une hyperpigmentation (tache plus foncée) ou une hypopigmentation (tache plus claire)
- Une infection cutanée telle un impétigo ou une récurrence d'herpès
- Une allergie de contact.
- Des modifications de texture de la peau rendant visible les zones d'application du peeling.

### **Les visites de contrôle et le protocole des séances. La régularité des séances permet d'obtenir une bonne tolérance et une efficacité.**

Dans tous les cas une visite de contrôle sera nécessaire pour vérifier le résultat obtenu et l'optimiser par la prescription de cosmétiques adaptés. Ce type de peeling superficiel limitant l'éviction socioprofessionnelle doit, pour être efficace, être renouvelé en moyenne tous les 15 jours. Une série de 3 à 6 séances est souhaitable